

service de l'information (514) 286-2155, 1601 de Lorimier, Montréal



nouvelles csn

numéro 97 semaines du 16 déc. 1980 au 5 janvier 1981



UN LÉGER BLACK OUT DANS L'INFORMATION INTERNE — L'assiduité de *nouvelles csn* ne peut pas toujours être respectée. Ainsi, le numéro précédent, le numéro 96, couvrait la période du 9 au 15 décembre 1980. Question d'imprimerie et d'expédition, il était presque insensé d'en publier un qui aurait été mis à la poste la veille de Noël. D'ailleurs, nous n'avions absolument aucune vente après Noël à proposer à nos lecteurs. Voici donc le numéro 97, couvrant LA semaine du 16 décembre au 5 janvier 1981. On est hebdomadaire ou on ne l'est pas!

CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ AVEC EL SALVADOR — La CSN, la CEQ et le conseil central de Montréal (CSN) ont décidé d'appuyer la lutte des travailleurs du Salvador. En plus d'un appui financier (à faire parvenir à CISO au nom de Solidarité-Salvador), le mouvement de solidarité demande la mise en liberté immédiate de 16 syndicalistes arrêtés en août dernier (par envoi de télégrammes aux dirigeants politiques du Salvador) et dénonce la menace d'intervention militaire américaine (en écrivant à l'ONU et au gouvernement américain).

LA GRANDE CORVÉE : UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT

(le 22 décembre 1980) — Le moins qu'on puisse dire, c'est que le succès remporté par la grande corvée a dépassé tous nos espoirs. Il y a à peine deux semaines, lorsque la campagne a débuté, je pense que personne ne pouvait prévoir qu'elle prendrait une telle ampleur. Depuis le 1er juillet, nous sommes 2500 travailleurs forestiers en grève à la CIP de La Tuque, à la Québec North Shore de Baie Comeau, et à la Donohue de Girardville, au Lac St-Jean. L'objectif de la grande corvée, c'était de procurer à 1950 familles de grévistes, pour Noël, un panier de vivres d'une valeur de \$ 50. Ce qui équivaut à recueillir \$ 90 000 en dix jours.

Notre objectif a été largement dépassé. La dernière compilation montre que nous avons atteint 3150 paniers et les dons continuent d'arriver encore aujourd'hui, même si la grande corvée a pris fin officiellement jeudi dernier. Les travailleurs de nos trois syndicats, en consultation avec la CSN, ont décidé de distribuer les paniers obtenus en surplus aux syndicats de la centrale dont les membres sont en conflit depuis 10 mois ou plus. Il s'agit des 770 travailleurs en lock-out de la Reynolds, au Cap-de-la-Madeleine, des 300 papetiers en grève de l'Abitibi-Price à Kénogami, des 27 membres du syndicat des employés de soutien de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais, des 45 travailleurs en grève de la compagnie Tex Bleach à Montréal et des 45 syndiqués de la Fournier Steelworks, à Thetford Mines.

Les gars de la forêt, ce sont des gars qui ont du cœur et le message de solidarité qu'ils viennent de recevoir de la population de toutes les villes et villages du Québec les a sincèrement émus.

□ □ □

L'agenda du mouvement

janvier

- 7 **conseil central de Montréal** assemblée générale régulière.
- 12-13 **FNSBB** réunion d'équipe des salariés/ées à Drummondville.
- 13-16 **services d'organisation et des grèves** réunion conjointe des équipes des conseils centraux et des deux services des grèves et de l'organisation, à Montréal.

CALENDRIER DES SESSIONS DE FORMATION DES SALARIÉS-/ÉES CSN —

HIVER-PRINTEMPS 1981

Sessions négociations

semaine du 26 janvier 1981

semaine du 17 mai 1981

Initiation au mouvement syndical

semaine du 16 février 1981

Organisation phase II

semaine du 9 mars 1981

Organisation phase I

semaine du 4 mai 1981

Réflexion

semaine du 23 mars 1981

semaine du 15 juin 1981

Arbitrage

semaine du 6 avril 1981

Négociation

semaine du 17 mai 1981

Grève

semaine du 1er juin 1981

□ □ □

VOTE DE CONFIRMATION DE LA GRÈVE À LA QNS —

Réunis en assemblée générale à Hauterive et Matane les 17 et 18 décembre derniers, les travailleurs forestiers de la Quebec North Shore Company ont refusé par plus de 60 % de reconsidérer leur vote de grève du 18 octobre 1980, alors qu'ils avaient rejeté les offres finales faites par la compagnie. Le syndicat a donc réinvité la compagnie à revenir à la table de négociations.

* * *

5290 GRÉVISTES À LA CSN — En date du 17 décembre 1980, la CSN comptait plus de 32 syndicats en grève, lock-out ou victimes de fermetures pour un total de 5290 travailleurs ou travailleuses touchés/ées.

* * *

Message de Norbert Rodrigue

La grande corvée est un succès. Grâce à cela, les familles des 2500 travailleurs forestiers en grève depuis le 1er juillet à La Tuque, à Baie Comeau et au Lac St-Jean pourront davantage participer elles aussi aux rejoissances des fêtes. Je voudrais d'abord féliciter les syndicats de la CSN et leurs membres qui, une fois de plus, ont su répondre magnifiquement à l'appel que leur lancaient les travailleurs forestiers. Mais je voudrais remercier aussi toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette opération de solidarité. Je pense entre autres aux enseignants de la CEQ qui ont organisé des collectes de vivres dans les écoles. Je voudrais aussi souligner l'appui que nous ont accordé l'Assemblée des évêques du Québec ainsi que plusieurs mouvements religieux et qui s'est traduit par de multiples gestes concrets de soutien.

D'autres groupes nous ont appuyés. Ils sont malheureusement trop nombreux pour tous les nommer ici. Je voudrais cependant leur dire à eux aussi que leur travail de mobilisation et le soutien important qu'ils nous ont accordé ont permis de faire de cette campagne une opération à laquelle toute la population du Québec a été sensibilisée et a pu participer...

Montréal le 16 décembre 1980 — **700 TRAVAILLEURS FORESTIERS SE JOIGNENT À LA CSN** — Ce n'est pas moins de 700 nouveaux travailleurs forestiers que la CSN et sa Fédération des travailleurs du papier et de la forêt ont accueilli dans leurs rangs cette semaine. En effet, les syndicats regroupant les 300 travailleurs forestiers de Casey, les 250 travailleurs de Lower-Mattawin et les 150 de Fort-Coulonges ont tous franchi les étapes nécessaires leur permettant d'avoir un syndicat autonome affilié à la CSN.

Dans le cas du syndicat des travailleurs forestiers de Lower-Mattawin (CSN), un vote à scrutin secret, sous surveillance du ministère du Travail, a été tenu le 12 décembre et c'est dans une proportion de 78 % que les travailleurs ont choisi la CSN de préférence à l'Union des bûcherons et employés de scierie, local 2817 (FUCM). Les travailleurs de Casey étaient également membres de cette union avant de passer à la CSN. Dans leur cas, la très forte majorité d'adhésion au syndicat CSN, recueillies en septembre 1979, a permis d'éviter la tenue d'un vote. Quant à ceux de Fort-Coulonges, ils n'étaient pas syndiqués antérieurement. Ces trois groupes sont tous à l'emploi de la Consolidated Bathurst. « Cette adhésion massive des travailleurs forestiers à la CSN, au moment même où 2500 autres approchent le cap des six mois de grève, démontre bien à quel point leur lutte est juste et profondément ressentie par les autres travailleurs du même métier » a déclaré le vice-président à l'organisation, Pierre Mercille, en apprenant la nouvelle. « La liberté des membres de la CSN de décider démocratiquement de leurs revendications et des moyens à prendre pour les satisfaire y est certainement pour beaucoup dans ce choix qu'ont exercé ces 700 travailleurs ».

□ □ □

Chicoutimi, le 18 décembre 1980 — LE MINISTRE MAROIS DUREMENT CRITIQUÉ POUR SON ATTITUDE DANS LE CONFLIT CHEZ ABITIBI-PRICE À KÉNOGAMI — Le nouveau ministre du Travail, Pierre Marois, a été vivement pris à partie par différents groupes de syndiqués affiliés à la CSN pour son refus de nommer un médiateur dans le conflit qui oppose les 820 travailleurs CSN à la direction de l'usine Abitibi-Price de Kénogami. Cette demande a été faite par le syndicat suite à la rupture des négociations pour la signature d'un protocole de retour au travail. Dans ce protocole, en effet, la compagnie voulait imposer le congédiement de quatre militants et échanger la poursuite de \$ 1 600 000 prise contre le syndicat contre un traité de paix de cinq ans ! Comme dans les westerns ! Le syndicat des travailleurs d'Abitibi-Price de Kénogami, a été particulièrement clair dans ses attaques, accusant le ministre Marois de se mettre à genoux devant les multinationales et plus particulièrement Abitibi-Price. Le Conseil central CSN du Saguenay Lac St-Jean a pour sa part accusé le ministre de complicité avec la compagnie pour faire entrer un syndicat rival à la place du syndicat CSN. 24 autres syndicats CSN de la région ont également dénoncé le ministre.

□ □ □

Sept-Iles, le 18 décembre 1980 — LES TRAVAILLEURS DU ZELLERS DE SEPT-ILES DEMANDENT L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC — C'est en leur nom et en celui de leurs familles que les travailleurs et travailleuses du Zellers de Sept-Iles, que la compagnie a déclaré fermé suite à une campagne de syndicalisation, ont demandé l'intervention du gouvernement du Québec. Selon les syndiqués/ées, le gouvernement devrait forcer la compagnie Zellers à : 1) expliquer publiquement les raisons de la fermeture de son magasin de Sept-Iles ; 2) à verser aux ex-employés/ées du magasin leur plein salaire pendant un an puis 50 % de ce salaire durant les deux années suivantes ; 3) à être dépossédée des actifs de ce magasin sans indemnisation. Le gouvernement devrait, face à telle situation de fermeture, constituer un organisme permanent d'enquête sur les fermetures et mettre sur pied une caisse de stabilisation de l'emploi qui indemniserait les victimes de fermetures dans le futur. Un boycottage des magasins Zellers et La Baie (propriétaire de Zellers) est actuellement en cours à travers le Québec.

□ □ □

Montréal, le 17 décembre 1980 — LA FAS (CSN) CONTINUERA DE DÉNONCER LES MAUVAISES CONDITIONS FAITES AUX USAGERS DANS LE RÉSEAU DES AFFAIRES SOCIALES MALGRÉ LA RÉPRESSION PATRONALE — Le président de la Fédération des affaires sociales (CSN), Donatien Corriveau, a dénoncé en conférence de presse la répression patronale (congédiements ou suspensions) qui s'abat sur les travailleurs et travailleuses d'hôpitaux qui dénoncent les conditions intolérables qui sont faites aux bénéficiaires dans certains établissements du réseau des affaires sociales. « À notre avis, a dit le président Corriveau, c'est non seulement un droit mais c'est aussi un devoir pour tous ceux qui travaillent quotidiennement dans le réseau de la santé de dénoncer les situations inacceptables qui sont souvent faites aux bénéficiaires : vieillards, handicapés, jeunes en difficulté, etc. » Non seulement la répression ne sera pas taire les syndiqués, a ajouté le président, mais cette attitude va s'intensifier et les dossiers noirs vont se multiplier : nourriture, équipements, espaces, salubrité des lieux, soins médicaux, etc., aucun sujet ne fera tabou. Les luttes des travailleurs ont permis des changements et ce n'est pas terminé. Il y a quelques semaines, c'était le Centre de réadaptation du Contrefort, aujourd'hui c'est la buanderie centrale de Montréal, demain ce sera un autre lieu, d'autres injustices. « Cela fait partie de nos responsabilités syndicales », a conclu Donatien.

□ □ □

RADIO-CANADA : LES PATRONS SONT GELÉS

— Les journalistes en grève du service des nouvelles de Radio-Canada (réseau français à Montréal, Québec et Rimouski) ont maintenant battu le record de durée pour une grève à Radio-Canada. Leur grève a en effet maintenant dépassé les 70 jours, durée de celles des réalisateurs en 1959. Et pourtant Radio-Canada ne bouge pas et continue à offrir, entre autres, une diminution réelle de salaires de 3,7 % à ses journalistes. C'est à se demander si les politiciens fédéraux ne préfèrent pas voir les journalistes du réseau français sans travail pendant cette période du débat constitutionnel. Trudeau n'a-t-il pas menacé, il y a quelques mois, de mettre la clef dans ce repaire de journalistes séparatiste !

* * *

DES LOCAUX GRATUITS POUR LES GARDERIES

— Le Regroupement des garderies du Montréal métropolitain constate que plusieurs de ses garderies affiliées ont d'énormes problèmes budgétaires, ceux-ci étant dûs en grande partie au coût exorbitant des loyers (parfois jusqu'à \$ 15 000 par année). Le Regroupement exige donc du gouvernement une politique de logement pour les garderies, une enveloppe budgétaire garantie de \$ 225 par année et par enfant, l'accès prioritaire à des locaux publics et gratuits ainsi que la reconnaissance des droits acquis pour les garderies où la gratuité existe.

* * *

NOUVEAU CONTRAT CHEZ MARCEL RACETTE

— Les membres du syndicat national des employés de Marcet Racette, au Saguenay, (métallurgie) ont signé un nouveau contrat de deux ans (1er novembre 1980-1982). Ils obtiennent ainsi des améliorations aux vacances, aux congés fériés, aux congés de maladie ainsi que sur différentes clauses normatives. Quant aux salaires, l'augmentation sera de 27 % sur deux ans, avec pleine rétroactivité.

* * *

Trois-Rivières, le 16 décembre 1980 — **APRÈS AVOIR ÉPUISÉ SON ARSENAL ANTI-SYNDICAL, LA REYNOLDS DEVRA MAINTENANT NÉGOCIER** — Depuis le début du conflit que nous le répétons : le règlement du conflit va passer par de véritables négociations qui devront déboucher sur des améliorations substantielles des conditions de travail. La Reynolds a toujours refusé de négocier, la Reynolds a toujours refusé de reconnaître le rattrapage important et nécessaire tant au niveau normatif que monétaire. La Reynolds a refusé la véritable médiation par son attitude provocatrice via ses ultimatums. La Reynolds a refusé la négociation en comité restreint et a préféré les injonctions, les poursuites, les requêtes pour outrage au tribunal, les multiples lettres à domicile, les appels personnels aux membres et à leurs conjoints, la publicité mensongère et l'humiliation. Encore cette fois-ci, plutôt que de négocier, elle a préféré une offre dite finale par-dessus la tête du comité de négociation en mettant sur pied un système officiel de communication court-circuitant ainsi le comité syndical de négociation, discréditant ainsi le syndicat face à sa capacité de réunir et d'informer démocratiquement ses membres. N'est-ce pas là des faits concrets qui démontrent que la Reynolds méprise ses travailleurs au plus haut point. Mais les 825 travailleurs et travailleuses de la Reynolds du Cap-de-la-Madeleine, en lock-out depuis plus de neuf mois, ont rejeté à bulletin secret l'offre dite finale de la compagnie. Ce rejet à 55 %, à quelques jours de vacances des fêtes, avec des offres monétaires à première vue très alléchantes (augmentation de 58 à 65 % des salaires et une moyenne de \$ 2300 par travailleurs sans impôt dans les poches de chacun) signifie que la tentative ultime de la Reynolds pour faire accepter l'inacceptable a échoué. La Reynolds devra maintenant négocier.

□ □ □

Montréal, le 18 décembre 1980 — **LA CTCUM SE MOQUE DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ-SANTÉ DE SES TRAVAILLEURS D'ENTRETIEN** — Dans un troisième dossier publié en moins de quatre ans, le syndicat du transport de Montréal (entretien CTCUM) (CSN) constate une fois de plus que leur situation quant à leur sécurité et à leur santé au travail ne fait que se détériorer. Les travailleurs de l'entretien sont révoltés non seulement du fait que l'administration ne veut rien entendre de leurs revendications, mais surtout qu'elle veut même aller jusqu'à congédier les représentants syndicaux à la sécurité-santé s'ils font quoi que ce soit en dehors du comité paritaire. Et tous les travailleurs de l'entretien savent que le comité paritaire ne vaut rien, n'a jamais fait quoi que ce soit de positif pour l'amélioration des conditions de sécurité et de santé sur les lieux de travail, ne représente en fait qu'un lieu de dépôt de papiers. L'administration de la CTCUM veut éliminer le syndicat en le rendant inactif. Les syndiqués veulent, eux, éliminer à la source les dangers qui les menacent, les « tueurs sournois », comme ils disent. La situation, pourtant, est vraiment catastrophique puisqu'un travailleur sur cinq y a un accident et ce nombre augmente au lieu de diminuer. Dans cet ordre d'idées, les travailleurs de la CTCUM, secteur entretien, se demandent pourquoi la CSN a-t-elle décidé en congrès de participer à la CSST (la nouvelle CAT), super comité paritaire?

□ □ □

LES MUNICIPAUX DE THETFORD RESTENT À LA CSN — Réunis/es en assemblée générale, les cols blancs de Thetford ont rejeté à 15 contre deux une résolution de désaffiliation de la CSN, qui était présentée par la trésorière du syndicat. Les syndiqués/ées ont exprimé durant le débat qui a précédé le vote que c'est avec la CSN qu'ils se sentaient le plus en mesure de se défendre.

* * *

INFORMATIONS DISPONIBLES —

Le service de l'information de la CSN a publié, en décembre, plusieurs brochures ou dossiers :

- en collaboration avec le service de l'organisation : des publications s'adressant aux **travailleurs et travailleuses de l'hôtellerie** (afin de les informer de leurs droits quant au changement d'allégeance syndicale) ainsi qu'aux **employés/ées des restaurants St-Hubert BBQ** (document d'information sur les services et le fonctionnement de la CSN) ;
- deux nouveaux **dossiers csn** (5 et 6), le premier portant principalement sur le droit au travail face aux fermetures d'usines, le deuxième démontrant le mécanisme de la fermeture frauduleuse dont sont victimes **les doigts de fée**, dans la région de Lotbinière ;
- le CLSC du centre-ville (Montréal) a publié une recherche sur **les écrans cathodiques et leurs risques pour la santé**. Si cela vous intéresse, contactez le service de l'action politique de la CSN à Montréal.

* * *

DES EMPLOYÉS/ÉES DE COMMISSIONS SCOLAIRES QUITTENT LA CSN —

Les 425 employés/ées de soutien des commissions scolaires de Chicoutimi, Valin et Baie des Ha Ha ont préféré adhérer à la Fédération syndicale indépendante (FEMSQ) plutôt qu'à la CSN. Dans ces trois commissions scolaires, la CSN représentait avant le vote 78 employés/ées et a obtenu 85 votes.